

Un combat "à la loyale" "L'homme au marteau" dans la "basse pègre" devant les Assises

Le duel de "Maurice-la-Terre" et de "Chariot l'Assassin"

Paris, 16 mai. — Maurice la Terre et Chariot l'Assassin se disputent une fille de barrière, Loulou. On pourrait attendre le coup de main de Chariot sur la fille dans la nuit: c'est le règlement traditionnel de ces rivalités entre escarpes. Mais la Terre et l'Assassin se battent "à la loyale". Le sort fixera le choix des armes: deux témoins assisteront chacun des combattants: un "toubib" sera là, pour secourir le blessé.

De fait, on jette une pièce en l'air: "le à la rapette, face, au feu". Un des témoins achète deux couteaux, deux lames identiques. On les flambe pour éviter l'infection des blessures. On mesure le terrain. Le signal du combat est donné: un coup de tête. Cette intention est à l'arrêt. La seule différence essentielle: ce n'est pas un combat "à la loyale" et les plus belles rencontres d'autrefois, l'est qu'il n'en fut jamais aucun procès-verbal. Le "toubib" était là — un rebouteur de la barrière des Lilas. Enfin, dernière et saisissante constatation, les deux adversaires, dont l'un devait succomber à ses blessures, se sont réconciliés sur le terrain: "Rends-la, barrette", dit Chariot l'Assassin, au vainqueur.

Coulou, enjoué du journal, attendait au bar de la Chambrée, celui que le sort des armes lui destinait comme son maître définitif.

En Cour d'Assises

Cecl n'est pas invention de chroniqueurs s'efforçant de colorer de moroses banalités. Le vainqueur, les témoins et le "toubib" sont renvoyés devant la cour d'Assises sous l'inculpation d'homicide volontaire et compliqué. Ils comparaitront le 30 mai, devant le jury, assistés de M^{rs} Jacomet, Izdzkowski, de Lamaze et Montigny.

Les défenseurs entendent plaider que la rencontre fut de tous points correcte et que, si l'on aboutit le duel, on ne saurait se montrer plus sévère envers le survivant du combat "à la loyale" et envers les témoins. Ils rappelleront la circulaire de M. le garde des Sceaux Bonnevoise, prescrivant aux parquets de poursuivre les duellistes. Ils le rappelleront... pour dire qu'elle est restée lettre morte, et qu'elle n'est trouvée frappée de caducité au lendemain même du jour où elle fut signée.

On se rappelle, en effet, que le duel de M. Lafarge et du comte de Peret amena les fiscalistes et leurs témoins devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation de coups volontaires. Le tribunal se déclara incompétent, à la demande des "inculpés" qui réclamaient la cour d'Assises. Depuis, cette affaire est allée aux oubliettes, et l'on dit couramment que le parquet aurait renoncé à la poursuite.

Pour corser l'intérêt du débat, les défenseurs ont fait citer comme témoins le capitaine Weiss et M. Robert Bos, qui assisteront MM. Lafarge et de Peret dans leur rencontre. Ils leur demanderont ce qu'ils pensent du combat de la Terre et de l'Assassin. Révérence parier, on ne saurait méconnaître certaines analogies, et frapper entre un noble duel et la lutte sauvage des deux escarpes.

Pour les cultivateurs des régions dévastées

Paris, 16 mai. — Le "Journal Officiel" promulguera demain matin la loi tendant à allouer pour la moisson de 1921 des primes aux surfaces ensemençées en blé, méteil et seigle dans les régions dévastées.

Ces primes sont de 100 fr. par hectare cultivé en blé et de 40 fr. par hectare cultivé en méteil ou en seigle dans la zone fixée en exécution de l'art. 10 de la loi du 9 août 1920.

Ces primes ne pourront être allouées que pour les terres qui, restées improductives du fait de la guerre, porteront pour la première fois, depuis le 11 novembre 1918, une récolte en 1921.

Le taux de la prime sera porté à 200 fr. pour le blé et à 80 fr. pour le méteil ou le seigle, dans les communes dont le coefficient de destruction est égal ou supérieur à 30 p. 100.

Les déclarations des surfaces ensemençées devront être faites dans le mois de sa promulgation.

Un déraillement de wagon à Douai

L'ACCIDENT EST-IL DU A LA MALVEILLANCE ?

L'autre soir, vers huit heures, une rame de quarante-sept wagons manœuvrait sur une voie de raccourcement de l'arsenal, quand un wagon — le trente-sixième — déraila en franchissant une aiguille, qui s'ouvrit.

Or, le chef de manœuvre, M. Victorin Boucher, affirme qu'après avoir terminé une manœuvre, il s'arrêta, vers cinq heures de l'après-midi, il avait lui-même fermé et cadenassé l'aiguille.

L'accident, dans ces conditions, ne pouvait s'expliquer que par un acte de malveillance. Il aurait fallu en effet que quelqu'un enlevât le cadenas placé par M. Boucher.

Une enquête est ouverte.

FEUILLETON DU 17 MAI — N° 78

Film GAUMONT

PARISLETTE

de Louis FEUILLADE

ADAPTÉ par PAUL CARTOUX

DOUZIÈME EPISODE

ÉPILOGUE

On pense bien que dans une atmosphère heureuse, Jean Vernier avait pu s'épanouir son amour et qu'il n'avait pas songé à seul hant à retourner à Paris.

D'ailleurs, qui aurait songé à regagner la capitale et à provoquer une séparation, quand tout le monde goûtait le repos bien mérité des courses triomphales.

Pas même Mme Slaphan, bien sûr, qui n'aurait pu et qui n'aurait dû de son mariage et de ce contentement d'être une ma-

Seul des cambrioleurs de la bijouterie Lévi il va être jugé

On se souvient de l'audacieux attentat commis à 8 heures du matin, le 19 juin, en plein boulevard, à Paris, en face du théâtre de la Porte-Saint-Martin, par cinq redoutables bandits qu'on a surnommés "les quatre autres qui descendent de l'automobile", tous armés de revolvers et de carabines, l'un d'eux se détacha, s'approcha de la devanture qu'il brisa avec une assés en fer et prit deux plateaux remplis de boucles d'oreille et de bagues, d'une valeur d'achat de plus de 600 000 francs.

L'homme placé à la droite du plateau dans un sac qu'il portait autour du cou comme un tablier à bavette, et entouré de ses quatre acolytes, tirant des coups de feu sur les rares passants, tous remontèrent dans leur automobile qui se mit à filer vers la place de la République. Il n'avait pas fallu plus de trente secondes pour perpétrer l'attentat. A ce moment, le fondé de pouvoirs de la bijouterie Lévi, M. Francfort, qui avait assisté au vol, s'était sans tarder armé de son revolver, apparut sur le boulevard et fit feu sur les bandits que leur auto emportait.

On a su, au cours de l'enquête, qu'un des malfaiteurs avait été touché à l'aîne par un projectile tiré par M. Francfort. On ne tarda pas non plus à apprendre que l'automobile que les coquins avaient dû abandonner par suite d'une panne, rue Albouy, avait été volée par eux deux, la nuit précédente, boulevard de Cligny, devant le Cabaret Royal.

Mais c'est tout ce que la police découvrit pendant les mois qui suivirent. Enfin le 14 novembre dernier, les inspecteurs arrêtèrent le principal auteur de ce forfait, celui qui brisa la glace de la bijouterie, Jules Huignard, dit "Julot", repris de justice sans profession déterminée, demeurant à La Varenne.

Les bijoux volés, si l'on en croit le principal auteur, ont été partagés en cinq parts, dont il a été distrait des petites parts pour être remises au garçon du "Club de la Mère la Frite", Gaston Lallemand, qui a connu tous les détails de l'attentat sans y avoir participé d'une façon directe.

De nombreuses arrestations d'intermédiaires et de recenseurs ont été faites au cours de la laborieuse et habile enquête du juge, M. Jousset, mais il n'en a été finalement retenues que six, les nommés l'arneuf et Faizandus et les femmes Chapat et Goujon ayant été remises en liberté, et ayant, hier, à la clôture de l'instruction, bénéficié d'ordonnances de non-lieu.

Ainsi aux côtés de Jules Huignard, un autre principal, comparaitront des comparses, les recenseurs d'une partie des bijoux volés, les nommés Xavier Bruges, Jean-Baptiste Berthelin, Louis Laudat, Paul Georgen, dit le "Vieux Paul", Chassagne et Gaston Lallemand, inculpés de vol qualifié, de tentative de meurtre sur M. Francfort, le fondé de pouvoirs de la bijouterie Lévi, et de complicité de vol par recel.

L'incendie de la Cité Villars à Valenciennes

LES SECOURS AUX SINISTRÉS

M. Naudin, Préfet du Nord, s'est rendu hier, à Valenciennes, pour rendre visite et porter des secours, aux sinistrés de la cité Villars, victimes de l'incendie qui, dans la nuit de dimanche dernier, a détruit 24 habitations provisoires. On sait que du fait de ce sinistre 150 personnes se trouvent sans asile.

Mardi soir les familles sinistrées ont été installées à la caserne Ronzier. Tout avait été préparé pour que les sinistrés ont pu satisfaire de leur nouveau logement.

Voici les sommes recueillies au cours de la journée du dimanche: Bude 415 fr.; dans les cafés, 366 fr. 95; vente de ballons-carottes postales, 600 fr.; autres cotisations et dons divers, 2.896 fr. 70; au total: 4.268 fr. 65.

De nombreux dons en nature ont été également à la mairie par des personnes charitables et des commerçants.

Le Maire de Valenciennes fait appel aux bonnes volontés pour recueillir les offrandes à domicile. Des listes peuvent être demandées au secrétaire général de la Mairie.

La direction de l'EDEN prépare une grande Soirée de Gala dont la recette totale sera versée aux sinistrés de la Cité Villars.

Espérons que la direction de l'EDEN toujours prête à venir en aide aux bonnes œuvres sera comprise par la population et que le succès de cette soirée sera aussi complet que celui obtenu au Cirque Français pour l'œuvre des Mutiles.

Sous peu nous donnerons la date et les détails de ce grand gala.

Un noir qui vit rouge ne tira pas à blanc

Parce qu'il était gris, il fit une peur bleue à un fonctionnaire

M. Napoléon, commis principal au service du personnel de l'Assistance publique, avenue Victoria, à Paris, voyait entrer dans son bureau, hier vers 18 heures, un nègre du plus bel ébène. Celui-ci, d'une voix que l'ivresse rendait pâteuse, exposa l'objet de sa visite.

Licencié, il y a quelque temps, d'un service d'hôpital où il exerçait les fonctions de garçon de salle auxiliaire, il venait solliciter sa réintégration.

— Allons, Jean, dit Parisette, ne restez pas dans votre coin, mais comme un violoniste qui prépare le programme de son concert.

Jean n'était pas bien hardi, mais enfin cette remarque de Parisette était un peu humiliante pour son amour-propre.

Il s'approcha de M. de Costabella, qui le regarda et lui dit :

— Parlez, je vous écoute.

— C'est que...

— Un peu d'audace, voyons.

— Parisette parle beaucoup mieux que moi.

— Non... non... Jean, soyez un homme!

— J'ai maux maux, c'est vous qui devez faire les frais de la conversation.

— C'est-à-dire...

Le Couronnement de la Reine de St-Sauveur-St-Maurice-St-Etienne

PROGRAMME DES FÊTES DU 21 MAI 1922

Le Comité des Fêtes a arrêté comme le programme de cette solennité :

A 11 heures. — Rue de Fives, coin de la rue St-Sauveur (face au Comité des Fêtes) couronnement de la Reine, Vins d'honneur; De 11 h. et demie à 12 h. et demie. — Concert par l'Harmonie municipale des Sapeux-pompiers; A 14 heures. — Départ pour la Mairie pour la réception par la municipalité; A 15 heures. — Rue de Fives, formation du cortège des sociétés escortant la Reine et sa Cour.

Itinéraire du cortège. — Rue de Fives, rue St-Sauveur, square Ruault, rue des Saboteurs, rue de Paris (arrêt au Hévelu du Nord), rue des Manneliers, Grand-Place, (arrêt); rue Nationale, rue de l'Hôpital-Militaire, rue de Béthune (arrêt à l'Épargne du Travail, au Progrès du Nord et chez Barry frères), rue Neuve; arrêt à la Maison Sigrand; rue des Manneliers, rue Faidherbe, place de la Gare, rue de l'Ourme, rue de Boufflers, rue de Fives, rue de Augustins, rue du Dragon, rue du Moineau, rue de Coqueleux, rue Jeanne-Malloit, place Jacquart, rue de la Vignette, rue des Robiers, rue Desrousseaux, rue St-Sauveur, rue de Poils, rue du Croquet, rue du Curé-St-Sauveur, rue Lotin, rue du Bois-St-Sauveur, rue St-Michel, rue du Plat, rue d'Amiens; rue de la République, rue de Fossés, rue de la Vieille-Comédie, rue de Béthune, rue des Tanneurs, rue des Capucins, rue St-Nicolas, rue de Ban-de-Wedde, rue de Fives (dissolution).

A 19 heures et demie. — Place Simon-Volant, café de la Porte de Paris, réception intime.

UNE FÊTE DE FAMILLE

TOUTES LES REINES DE LILLE, LEUR SUITE, LEURS FAMILLES SERONT SAMEDI SOIR AU THÉÂTRE HIPPODROME.

La direction du Théâtre-Hippodrome vient d'avoir vis-à-vis de nos petites Reines de Lille, la plus charmante des attentions.

Au gala de samedi prochain, elle les recevra avec leurs maris, leurs papas, en compagnie de leurs demoiselles d'honneur et des parents de ces jeunes filles.

Bref ! ce sera en quelque sorte une fête de famille. Mais une fête qui, tout de même sera entourée de quelque appareil.

Au centre de la salle, au-dessus de la grande entrée, une corbeille fleurie, arrangée de très artistique façon, sera garnie en surplu de fleurs de nos jolies reines.

Mlle Germaine Daemers, Reine des Reines, présidera comme de juste, ayant Mlle Madeleine Lajre, Reine des Fleurs à sa droite; Mlle Nelly Lambour, Reine de Saint-Sauveur à sa gauche. A la rangée suivante, on remarquera Mlle Yvonne Reine, Reine de Wazemmes-Esquermes-Vauban; Mlle Lucienne Guenais, Reine de Fives-Saint-Maurice; Mlle Marie Morelle, Reine de Villars-Lille; et Mlle Marguerite Deigecke, Reine de Moulins-Lille.

Encadrant la corbeille, le charmant baillonn de demoiselles d'honneur sera présent, Mlle Léa Flour, Villers, Blanche Dubois, Yvonne Lourme, Dubail, Ego, Louise Lemaitre, etc., etc., formeront le plus agréable des entourages à leurs jeunes souveraines. Des places seront réservées dans la salle pour les familles de ces demoiselles.

A cette occasion, un programme de toute beauté a été composé par la direction de l'Hippodrome. Danses orientales, jongleries, film merveilleux "A travers les Indes", jeux variés, numéro d'Acrobates, exercices fantaisistes, comédie acrobatique musicale, etc., etc., se succéderont, formant un spectacle unique et incomparable.

Evidemment, il y aura toute ce jour-là à l'Hippodrome. Ne sera-ce pas la première fois que les Lillois auront le plaisir de contempler toutes les Reines de Lille en un ensemble délicieux.

Les "Amis de Lille" et le Nouveau Théâtre

Les Amis de Lille, en une réunion tenue hier, Salle de la Société Industrielle ont décidé de solliciter de la Municipalité, une entrevue ayant pour but d'avoir des précisions sur l'ouverture du Nouveau-Théâtre.

En trois jours, sans aucune réclamation, 58 abonnements ont été souscrits. Notons que, quand une campagne sera entreprise dans ce sens, quand surtout, le programme de la direction sera connu, et que les abonnés ne s'envoient comme devant être considérable.

En une communication faite à leurs adhérents, les "Amis de Lille" ont d'ailleurs fort bien saisi la question du Nouveau-Théâtre. Nous croyons bien faire en donnant ci-dessous ce document intéressant :

« Notre Théâtre est pour la population lilloise une question capitale au double point de vue de la réputation artistique de notre Ville et de son activité commerciale.

Lille-Capitale doit avoir, en effet, un théâtre de premier ordre, et ce théâtre, digne de son importance, contribuera à sa prospérité par un très large part.

L'automobile prochain, s'ouvrira enfin l'Opéra de Lille. Notre théâtre possède une des plus grandes scènes, une machinerie très perfectionnée, une salle très coquette et un foyer important par ses dimensions et sa décoration.

Nous avons la salle qui convient à Lille-Capitale, nous voulons obtenir des spectacles qui, eux aussi, soient dignes d'elle. Pour obtenir ce résultat, nous nous proposons d'intéresser à notre théâtre et voici notre programme :

Nous entreprenons aujourd'hui une propagande très active pour obtenir des abonnements conditionnels et nous constituons une association d'abonnés. Cette association apportera d'une part une aide financière précieuse pour le futur directeur, puisqu'elle pourra lui assurer un

JEUDI MATIN, NOUS COMMENCERONS LA PUBLICATION DE "SANG MAUDIT" par ELY MONTOLÉRO

Le maître romancier dont nos lecteurs ont déjà apprécié le grand talent et à qui ils doivent les heures de délicieuses émotions éprouvées à la lecture de NINI SOLEIL

— Mais oui, affirma Parisette.

— Alors, de quoi voulez-vous que nous parlions ? De musique, peut-être ?

— Oh ! non.

— De littérature ?

— Pas davantage.

— Eh bien, comme les gens qui ne savent pas quoi dire, parlons de la pluie et du beau temps.

— Que vous êtes taquin, grand-père, s'écria Parisette. Vous ne vous doutez pas de ce que Jean veut vous demander ?

— Pas du tout.

— Voyons, regardez-nous bien tous les deux.

— Vous êtes charmants.

— C'est tout ce que vous avez à nous dire ?

Denier des Ecoles laïques de Lille

Dimanche 17 mai l'assemblée générale de la Société qui fut présidée par M. Dufout, vice-président.

Outre les questions de secrétariat et de trésorerie l'assemblée a procédé à l'élection de 8 administrateurs sortants et de 8 nouveaux. Ont été élus : MM. Fauche, Moutins, Renier, Cossel, Collin, Régez, Gahde, Hayem, Leroy-Hirunau, Lévenshuez pour une période de 3 ans. MM. Soudoyez, Wica, et Carlier pour une période d'un an.

A l'issue de l'assemblée générale, les membres du Comité se sont réunis à l'effet de procéder à la nomination du bureau de la Société. Ont été élus : président, M. Aldebert; vice-présidents, MM. Mourant, Dufout, Ch. Leclercq, Verelst; trésorier, Desvare; secrétaire-général, M. Bougnies; secrétaires, MM. Sékese, Moutins et Cardon.

Le Comité a ensuite décidé d'offrir le voyage à la mer aux intéressés du certificat d'études primaires en 1922. Cette excursion aura lieu le jeudi 9 juin prochain et aura pour but Dunkerque.

Piteux retour d'Amérique

Un voyageur, chargé de deux énormes valises, descendait hier soir, vers dix heures, du train de Boulogne. C'était un enfant de Croix, nommé Bouleque, qui avait quitté son pays depuis 21 ans pour s'expatrier en Amérique et qui revenait pour embrasser ses vieux parents.

Arrivé à la gare des Bas-Pardus, il chercha des yeux un porteur qui put le débarrasser de ses bagages. Il s'en présenta un enfant qui, complaisamment, offrit au voyageur de le conduire à un hôtel qu'il connaissait et où il trouverait bon souper, bon gîte et le réel "Mais, ajouta-t-il, le serait préférable que vous alliez quérir une voiture, car mon hôtel est assez loin et mes valises sont bien lourdes. Je vous attendrai pendant ce temps ».

L'émigré acquiesça à ce légitime désir et s'en fut vers la place de la gare arracher au sommeil un cocher assoupi sur son siège. Mais, las ! quand l'équipage le ramena dans le hall, il chercha en vain son porteur, il s'était volatilisé dans l'air du soir.

Grand fut le désespoir du pauvre voyageur, qui ramena dans les valises volées de précieux souvenirs : des peaux de castors tués au Canada, un calumet de la paix offert par le grand sachem d'une tribu de peaux-rouges, des gris-gris, etc., le tout estimé trois mille francs par un expert.

M. Bouleque alla l'oreille basse, conter sa malchance au commissariat de police, et tandis qu'il prenait, honteux et confus, le chemin de la station du Monny pour regagner son patelin natal, il se jurait, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Un Carnaval d'été à Lille

Lille aura son carnaval d'été, cela, grâce à un comité de très braves et très entreprenants. Les Amis de la rue de Paris, ce groupe préparé pour les 24, 25 et 26 juin des fêtes splendides, qui feront venir à Lille une foule de visiteurs.

Naturellement, le carnaval sera le lieu des festivités, il y a longtemps que l'on désire une fête de ce genre en été, c'est maintenant chose faite. Les Amis de la rue de Paris ont organisé le carnaval d'été, qui aura lieu le dimanche 24 juin, et le lundi 25 juin, à partir de midi, les fêtes commencent. Cette fois-ci sera le 25 juin et le concours-cortège aura lieu rue de Paris et Place du Théâtre.

Le soir, de nombreux prix en espèces, et nul doute que la ville de Lille toute entière ne profite de l'initiative d'une seule rue.

Il est intéressant de savoir aussi que ce carnaval servira de prétexte aux festivités organisées par les Amis de la rue de Paris, qui se feront le dimanche 24 juin, à partir de midi, la braderie monstre commencera à battre son plein jusqu'à lundi 26 à midi ; 3 nuits et 2 jours de fêtes rue de Paris et Place du Théâtre. Voilà de l'amusement en perspective pour les Lillois. Le programme, d'ailleurs, que les Amis de la rue de Paris feront connaître incessamment.

DES JEUNESSE REGIONALISTES

Le Comité directeur des Jeunesses Régionalistes organise une excursion qui aura lieu à Valenciennes-Saint-Amand, le dimanche 28 mai. A 10 h., réception au Musée de Valenciennes et visite sous la direction de M. André Mabillet de Valenciennes.

A 11 h. 30, à Saint-Amand, audition du célèbre carillon qui sera suivie de la visite de la ville (Tour, Hôtel de Ville, Eglise). A 13 h., banquet de 15 h. à 17 h. au champignon de Saint-Amand.

Four ou cinq enseignes et inscriptions s'adresser à Lille, chez M. Paul Bigo, 20, rue de Lille, Lambertsart; à Roubaix, M. Jean Goethals, 111, rue du Nord; à Tourcoing, M. Jules Laurent, 111, rue de Lille.

POUR LES VEUVES ET ORPHELINS DE LA GUERRE

Le dimanche 28 mai, l'œuvre lilloise des veuves et orphelins de la grande guerre donnera au Palais Rameau une excursion qui aura lieu à Valenciennes-Saint-Amand, le dimanche 28 mai. A 10 h., réception au Musée de Valenciennes et visite sous la direction de M. André Mabillet de Valenciennes.

A 11 h. 30, à Saint-Amand, audition du célèbre carillon qui sera suivie de la visite de la ville (Tour, Hôtel de Ville, Eglise). A 13 h., banquet de 15 h. à 17 h. au champignon de Saint-Amand.

Four ou cinq enseignes et inscriptions s'adresser à Lille, chez M. Paul Bigo, 20, rue de Lille, Lambertsart; à Roubaix, M. Jean Goethals, 111, rue du Nord; à Tourcoing, M. Jules Laurent, 111, rue de Lille.

AVIS & COMMUNICATIONS

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. — Un exercice public classe d'ensemble, des instruments à cordes et à clavier, professeur, M. Surmont, aura lieu le samedi 20 mai, à 17 h., au Conservatoire.

ARRÊT DE LA CIRCULATION. — La circulation des voitures et autres véhicules est interdite, jusqu'à nouvel ordre, rue de la Vieille-Comédie, à l'angle de la rue de la République, en raison de la démolition des ruines de l'ancien Hôtel de Ville.

VENTE PUBLIQUE. — Une vente publique de monuments, croix, couronnes, portes-dorées, boîtes à couronnes et un lot important d'autres objets sera faite, le mardi 22 mai, à 2 heures de l'après-midi, au Cimetière du Sud et le lundi 29 mai, à 10 heures du matin au Cimetière de l'Est.

— Je vous aime beaucoup.

— Mais encore ?

— Je ne sais pas, moi.

— Vous feriez un beau couple, et vous voulez ?

— Les deux jeunes gens poussèrent ensemble un "ah !" de soulagement.

— C'est ce que nous voulions savoir, dit Parisette.

— Eh bien, je vous le dis.

— Allons, Jean, dit Parisette, vous pouvez parler maintenant.

— Eh bien, voilà :

— Puisque c'est votre avis, monsieur, puisqu'il vous semble que nous sommes bien assortis, j'espère que vous voudrez bien...

— Il ne continua pas.

— Ce fut Parisette qui termina sa phrase :

— ... Que vous voudrez bien nous laisser nous marier.

— Oh ! oh ! déjà ? Vous avez bien le temps !

— Vous en parlez à votre aise, grand-père, vous vous en allez, nous nous fréquentons, Jean et moi.

— Les amitiés d'enfance, ça ne compte pas !

— Ce sont les meilleures !

— Oui, mais on ne se connaît pas.

— Mais, grand-père, il y a longtemps que nous sommes amis et nous avons bien le droit de vivre un peu ensemble.

— Ce pauvre Jean va avoir l'occasion de se reposer, de travailler pour lui.

— Il pourra, seign son god, composer de

RHUM ST-JAMES
Grand Cru
« St James
de prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

FEUILLETON DU 17 MAI — N° 78
Film GAUMONT
PARISLETTE
de Louis FEUILLADE
ADAPTÉ par PAUL CARTOUX
DOUZIÈME EPISODE
ÉPILOGUE
On pense bien que dans une atmosphère heureuse, Jean Vernier avait pu s'épanouir son amour et qu'il n'avait pas songé à seul hant à retourner à Paris.
D'ailleurs, qui aurait songé à regagner la capitale et à provoquer une séparation, quand tout le monde goûtait le repos bien mérité des courses triomphales.
Pas même Mme Slaphan, bien sûr, qui n'aurait pu et qui n'aurait dû de son mariage et de ce contentement d'être une ma-

— Mais oui, affirma Parisette.
— Alors, de quoi voulez-vous que nous parlions ? De musique, peut-être ?
— Oh ! non.
— De littérature ?
— Pas davantage.
— Eh bien, comme les gens qui ne savent pas quoi dire, parlons de la pluie et du beau temps.
— Que vous êtes taquin, grand-père, s'écria Parisette. Vous ne vous doutez pas de ce que Jean veut vous demander ?
— Pas du tout.
— Voyons, regardez-nous bien tous les deux.
— Vous êtes charmants.
— C'est tout ce que vous avez à nous dire ?

— Je vous aime beaucoup.
— Mais encore ?
— Je ne sais pas, moi.
— Vous feriez un beau couple, et vous voulez ?
— Les deux jeunes gens poussèrent ensemble un "ah !" de soulagement.
— C'est ce que nous voulions savoir, dit Parisette.
— Eh bien, je vous le dis.
— Allons, Jean, dit Parisette, vous pouvez parler maintenant.
— Eh bien, voilà :
— Puisque c'est votre avis, monsieur, puisqu'il vous semble que nous sommes bien assortis, j'espère que vous voudrez bien...
— Il ne continua pas.
— Ce fut Parisette qui termina sa phrase :
— ... Que vous voudrez bien nous laisser nous marier.
— Oh ! oh ! déjà ? Vous avez bien le temps !
— Vous en parlez à votre aise, grand-père, vous vous en allez, nous nous fréquentons, Jean et moi.
— Les amitiés d'enfance, ça ne compte pas !
— Ce sont les meilleures !
— Oui, mais on ne se connaît pas.
— Mais, grand-père, il y a longtemps que nous sommes amis et nous avons bien le droit de vivre un peu ensemble.
— Ce pauvre Jean va avoir l'occasion de se reposer, de travailler pour lui.
— Il pourra, seign son god, composer de